# La Suisse urbaine : entre ubiquité et absence.

Par Joëlle Salomon Cavin

## La Suisse urbaine : loin du consensus.

Depuis les années 1990, les représentations officielles et savantes de la Suisse urbaine ont tendances à se multiplier. Jusqu'alors seules deux visions de l'urbanisation étaient largement diffusées : la *décentralisation concentrée* et *l'urbanisation du mètre carré par seconde*.

La décentralisation concentrée est un concept inventé dès les années 1940 par Armin Meili, pionnier de l'aménagement national, et formalisé dans les années 1960 et 1970 par l'Institut Orl (Orts-, Regional-und Landesplanung) de l'Ecole polytechnique Fédérale de Zurich (Walter, 1996) qui projette l'armature urbaine de la Suisse sous forme d'un tamis de centres complémentaires et interconnectés. Dans cette vision idéale de l'urbanisation, la promotion des centres secondaires doit permettre de limiter le basculement démographique ou économique du pays sur les centres principaux (Rotach, 1973). Le nombre de mètres carrés de sol qui disparaissent par seconde a longtemps constitué l'indicateur privilégié de description de l'urbanisation en Suisse. Utilisé pour la première fois en 1955 dans *Achtung Die Schweiz* (Burckhardt, Frisch, Kutter, [1955], 1976) un essai destiné à alerter l'opinion sur les dangers de l'urbanisation sans frein, il a été réactivé périodiquement par les offices fédéraux chargés de l'environnement ou de l'aménagement du territoire pour souligner l'urgence d'agir contre l'envahissement du pays par les constructions. En 1955, c'était un mètre carré de terre agricole qui disparaissait toutes les trois secondes. Entre 1950 et 1990, c'était un mètre carré par seconde sacrifié à l'urbanisation (Walter, 1996). En 2000, c'est toujours un mètre carré de sol qui se transforme en surface bâtie chaque seconde. L'Office fédéral de l'aménagement du territoire (Ofat) accueillait les visiteurs de son site Internet jusqu'en 2001 par un compteur égrenant inlassablement cette transformation.

Le problème de ces deux représentations est qu'elles ont contribué à entretenir l'idée que l'urbanisation en Suisse, la concentration urbaine, le développement de grandes villes est avant tout un problème. Elles ont accompagné la mise en œuvre d'un aménagement du territoire par la négative (Walter, 1996) qui vise plus à circonscrire qu'à gérer les villes.

| Période | Représentation | Principal promoteur | Description |
|---|---|---|---|
| 1960-90's | La décentralisation concentrée | Institut für Orts-, Regional-und Landesplanung der ETH Zurich (ORL) | Traitement de toutes les régions du pays sur un pied d'égalité. Développement limité des grandes villes, promotion des centres secondaires |
| Depuis 1955 | L'urbanisation du m² par seconde | Office fédéral de l'aménagement du territoire (OFAT) | L'urbanisation est l'irrémédiable prédateur de la campagne |
| Depuis 1990's | La Suisse urbaine | Office fédéral de la statistique (OFS) | Le mode de vie urbain s'impose partout. |
| Depuis 1990's | Le réseau des villes Suisses | ORL, OFAT | Les centres urbains d'envergures différentes sont complémentaires |
| Depuis 1990's | Zurich, métropole | Association « Un projet pour les villes » | Zurich est la seule métropole du pays. |
| Depuis 1990's | La métropole suisse | Association « Métropole Suisse » | La Suisse entière fonctionne comme une métropole |

Figure 1 : Représentations officielles et savantes de la Suisse urbaine.

Négligées jusqu'alors (Gerosa, Racine, Bassand, 1988), les villes, les agglomérations deviennent parties intégrantes de la politique fédérale d'aménagement du territoire en tant qu'elles représentent la majorité de la population du pays et qu'elles constituent la source du développement économique de celui-ci (Conseil fédéral, 1996).Les résultats du recensement de 1980 et surtout celui de 1990 vont donner matière au renouvellement de l'image de la Suisse urbaine. Ces recensements accompagnent une renaissance de la recherche urbaine en Suisse (Salomon Cavin, 2003, p. 179-181). Ces données et les analyses qu'elles engendrent vont permettre de diffuser de nouveaux éclairages sur le fait urbain helvétique. Elles permettent d'esquisser les traits marquants de l'urbanisation en Suisse et partant l'idée que la Suisse est désormais urbaine. L'idée maîtresse est que la majorité de la population suisse habite désormais en zone urbaine (en 1980, 61,6%, en 1980, 68.8% en 1990 et 73.3% en 2000) et se concentre en particulier dans les cinq grandes agglomérations de la Suisse (Zurich, Bâle, Berne, Genève et Lausanne).

En 1996, le Conseil fédéral développe le concept de réseau de villes suisses (Conseil fédéral, 1996). Graphiquement, ce réseau rappel le principe de la

décentralisation concentrée. Cependant, la persistance d'une représentation polycentrique de l'armature urbaine de la Suisse ne doit pas cacher l'évolution de l'argumentaire. Il ne s'agit plus de contrer le développement de grandes agglomérations mais plutôt de tenter de hisser la Suisse urbaine au niveau des grandes métropoles mondiales. Seule l'addition des potentialités de toute l'armature urbaine de la Suisse permettrait d'atteindre le seuil critique des grandes métropoles. A la faveur d'une modification de la Constitution en 2001, le Conseil fédéral acquière de nouvelles compétences concernant les villes et les agglomérations et lance en 2001 une politique fédérale des agglomérations (Conseil fédéral, 2001).

Nombre d'acteurs de la recherche urbaine en Suisse, de professionnels de l'aménagement, de représentants des villes (regroupés au sein de l'Union des villes suisses) ainsi que des élus, plutôt de gauche, se sont impliqués en faveur de la mise en place d'une nouvelle politique urbaine en Suisse. Les modifications de la Constitution fédérale et le lancement par la Confédération d'une politique des agglomérations constituent directement le résultat de leur mobilisation.

Ces protagonistes de la Suisse urbaine, s'ils tendent vers le même objectif de reconnaissance du fait urbain en Suisse, sont à l'origine des représentations opposées sinon contradictoires du territoire : la « métropole suisse » d'un côté, et l'idée de Zurich, seule métropole, de l'autre.

## La métropole suisse.

Il y a une proximité conceptuelle entre le réseau des villes et la métropole suisse. L'idée est de penser la Suisse elle-même comme un réseau complémentaire d'espaces urbains. Le concept de métropole suisse a été développé par des chercheurs de l'Institut de recherche sur l'environnement construit (Irec) de l'École polytechnique fédérale de Lausanne dès le milieu des années 1980 (Schuler, Bassand, 1985) et consolidé tout au long des années 1990 (Leresche, Joye, Bassand, 1995). L'association « Métropole Suisse » assure depuis quelques années la promotion de ce concept en même temps qu'elle milite en faveur de la mise en place d'une politique urbaine. Au début des

années 1990, c'est d'abord le concept de métropole lémanique qui a été élaboré. Le constat est alors que le bassin lémanique, formé par trois agglomérations urbaines très proches et interdépendantes : Genève, Lausanne et Vevey-Montreux, est en train de se métropoliser. La métropole lémanique sert à expérimenter l'idée de métropole polycéphale ou polynucléaire comme peut l'être la *Randstad* hollandaise. D'un point de vue morphologique, cette métropole s'oppose au modèle métropolitain de Paris, Londres ou Zurich qui est de type radioconcentrique, soit une auréole à partir d'un seul centre.

De là naît l'idée de la métropole suisse. La grande proximité entre les cinq aires métropolitaines du pays (Zurich, Genève-Lausanne, Bâle, Berne et l'aire métropolitaine Insubrica au Tessin) et leurs interconnexions fonctionnelles créent un maillage urbain étroit qui donne à la Suisse elle-même le caractère d'une métropole.

« *Le territoire helvétique est si petit, surtout si nous soustrayons le territoire inhabitable des Alpes, et si nous prenons en considération l'interdépendance des Suisses due aux liaisons ferroviaires, aux autoroutes et routes, et aux télécommunications, que les quelques villes et la cinquantaine d'agglomérations urbaines […] forment une seule métropole : la métropole suisse. […]. Il apparaît que la métropole suisse est bien réelle : la quasi totalité des agglomérations urbaines est interconnectée par un réseau complexe fait des cinq types de communes urbaines. L'environnement métropolitain a une connexité quasi complète*. » (Bassand, 1997, p. 40).

La métropole suisse couvre les régions urbaines et les villes isolées de la Suisse mais également les aires rurales fortement reliées aux agglomérations urbaines (communes touristiques). Ces espaces qualifiés de « rurbains » sont localisés aussi bien dans la plaine que dans les régions les plus reculées de Suisse. Leur organisation et leur fonctionnement sont liés aux aires urbaines.

La « métropolité » de la Suisse vient également de la connexion de ses plus grandes villes aux grands réseaux d'échanges mondiaux. Grâce à Zurich, Bâle, Genève ou même Lausanne, villes au caractère international très affirmé, la métropole suisse participe à l'armature mondiale des métropoles. D'un point de vue purement démographique, la métropole suisse (7.1 millions d'habitants) se

place en comparaison internationale entre la métropole londonienne (7.6 millions) et Chicago (6.8 millions), soit au 26e rang des métropoles mondiales (Rellstab, 2002).

Évidemment, cette « métropolité » possède des caractéristiques très particulières. La métropole suisse est *dispersée* en de nombreuses agglomérations urbaines ; elle est *polycéphale,* car les agglomérations la constituant restent chacune jalouses de leur autonomie; elle est *verte*, c'est-à-dire largement marquée par des régions rurales et des espaces de verdures ; les espaces « verts » sont très présents et « camouflent » la proximité et les connexions du domaine bâti.

La métropole verte ne fait pas l'unanimité. L'argument principal à son encontre est que l'on ne peut pas appeler métropole tout un pays dont moins de 7% du territoire sont consacrés à l'habitat et aux infrastructures, alors que plus de la moitié de la surface est occupée par les lacs, les montagnes et les forêts (Jaggi, 2002). On ne peut identifier une métropole en réunissant statistiquement des aires urbaines clairement distinctes dans le territoire. La critique concerne également la question des représentations : parler de métropole pour la Suisse elle-même est ambigu et dangereux en raison de la connotation négative de ce terme, associé dans les esprits aux grandes agglomérations mondiales et à tous leurs déséquilibres. A cette critique, Michel Bassand (Bassand, 2002) répond que tout l'intérêt de la métropole suisse c'est qu'elle n'est justement pas Tokyo ou Paris : elle jouit à la fois d'une centralité mondiale et d'un cadre attrayant.

## La centralisation urbaine : Zurich, métropole.

La vision alternative est celle de la concentration urbaine, avec Zurich comme seule métropole. L'idée est évidemment provocatrice dans le contexte fédéraliste [1]. On s'emploie ici à souligner la hiérarchie territoriale de la Suisse. Pour les promoteurs de cette idée, en particulier l'association « Un projet pour les villes » (Cudet, Marco, 1995 ; Jaggi 2000), émanation de la gauche lausannoise et genevoise, Zurich n'est pas en concurrence avec les autres villes de Suisse mais avec les autres métropoles européennes. Le constat est que depuis les années 1980, la hiérarchie entre les agglomérations s'est accentuée. Alors que

Berne a stagné, et que le pôle chimique bâlois perd de son importance relative, Genève et Zurich deviennent les deux pôles économiques majeurs. L'économie genevoise est cependant plus faible que l'économie zurichoise en raison d'une plus grande spécialisation dans les secteurs des organisations internationales. La croissance du pôle zurichois est soutenue par des activités économiques diversifiées. La crise qui se produit dans la première moitié des années 1990 stimule le processus de concentration sur Zurich. En 1995, 31% des plus grandes entreprises industrielles du pays ont leur siège social à Zurich, 45% des opérations bancaires, 56% des polices d'assurance et 97% du capital actions de l'industrie informatique sont contrôlés depuis Zurich. 51% des banques étrangères sont situées à Zurich. Zurich, seule aire métropolitaine à dépasser le million d'habitants concentrait à elle seule en 1990, 23.8% de la population active et 20,7% de la population de la Suisse (Hitz *et alli*, cité par Cudet, Marco, 1995).

Tous ces éléments feraient aujourd'hui de Zurich une « ville globale » au sens où Saskia Sassen (1991) définit ce concept, un centre international de contrôle et de décision. Cette position zurichoise est illustrée symboliquement par la décision de ce canton, en septembre 2000, de donner à l'anglais la priorité dans les langues étrangères au détriment du français. Cette décision a soulevé un tollé général en Suisse romande que *Le Temps* traduit par cette question : « Unique City Zurich (puisque l'aéroport de Kloten-Zurich s'appelle déjà officiellement Unique Airport Zurich), a-t-elle encore besoin de la Suisse » (*Le Temps*, 21 septembre 2000) ? Cette décision souligne en effet la dimension internationale du canton et par-là même son développement spécifique et son dynamisme peut-être trop flagrant par rapport au reste du pays. La question du quotidien romand marque le malaise que crée l'attitude zurichoise par rapport au reste du pays. « Zurich se sent trop à l'aise sur le parquet de la globalisation pour envisager de traîner ses semelles sur les voies et chemins suisses » (Jaggi, 2000).

Métropole suisse et Zurich métropole participent pour l'heure toutes deux d'une vision non consensuelle de la Suisse urbaine : l'une présente la Suisse comme une grande ville verte, l'autre insiste sur la hiérarchie urbaine et une polarisation de plus en plus marquée sur la capitale économique du pays. La grande

différence entre ces deux images est que la première apparaît peut-être plus comme un projet politique que comme une réalité territoriale. La métropolisation de la Suisse est en cours alors que Zurich est déjà une métropole.

L'enjeu du débat sur la métropolité en Suisse est peut-être de déterminer l'image la plus pertinente du point de vue de l'analyse ou de la projection mais également l'image la plus à même de convaincre. La plupart des arguments ont ceci de commun qu'ils visent à amplifier, parfois jusqu'à la provocation, la réalité encore sous-estimée de la Suisse urbaine contemporaine.

## La Suisse : urbaine ?

L'idée de la Suisse urbaine a toujours quelque chose de choquant dans la Suisse des années 1990.

« *[…] la plupart des Suisses sont encore convaincus d'habiter dans un pays où les villes figurent comme des exceptions – voire des exceptions regrettables* » souligne André Corboz dans la préface d'un livre justement consacré à la Suisse urbaine (Walter, 1994).

Vue de l'étranger mais également en son sein, la Suisse demeure « le pays de l'edelweiss », « pays de l'idylle rurale et verdoyante » regrette également l'un des principaux avocats de la cause urbaine en Suisse, le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger (Leuenberger, 2001).

### Perception du lieu de vie : Une Suisse villageoise.

Que disent en effet, les Suisses eux-mêmes des caractéristiques actuelles de leur territoire ? Quel regard portent-ils sur l'urbanisation? Les questions n'ont pas été posées en ces termes, mais différentes enquêtes permettent d'imaginer des éléments de réponse.

#### La perception subjective de l'urbanisation.

Une enquête menée en Suisse auprès des recrues en 1978, 1987 et 1996 cherchait à répondre à la question : quelle perception les habitants ont-ils de

l'urbanisation[2] ? L'enquête, intitulée *Qualité de vie régionale en Suisse* (Walter-Busch, 1988), visait notamment à déterminer quelle était la progression du phénomène d'urbanisation en Suisse et ce, non pas à l'aide d'indicateurs « objectifs » comme le nombre d'habitants ou de pendulaires couramment mobilisés par la statistique officielle, mais par la perception subjective d'un groupe entier de population. La question posée portait sur la représentation spatiale du lieu d'origine des recrues. Huit catégories de communes leur étaient proposées en réponse : depuis le centre d'une grande ville jusqu'au village rural, plus une catégorie pour l'étranger (dans le tableau ci-après les trois catégories de ville moyenne, petite ville et ville touristique sont regroupées)[3].

| Année | Centre d'une grande ville | Faubourg d'une grande ville | Ville moyenne, petite ou touristique | Village à proximité d'une ville | Village campagnard | À l'étranger |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1978 | 7.0 | 15.4 | 25.7 | 29.6 | 21.2 | 1.1 |
| 1987 | 6.5 | 15.6 | 25.9 | 35.1 | 15.6 | 1.3 |
| 1996 | 6.5 | 13.4 | 24.8 | 39.9 | 13.3 | 2.1 |

Figure 2 : Perception du lieu d'origine par les recrues (en %). Source : d'après Emil Walter-Busch, 1988, adapté par Schuler, 1999.

Les résultats de cette enquête sont instructifs. Ils font apparaître parmi les lieux-types caractérisant l'origine des recrues que la part des lieux-types urbains est à peu près constante mais légèrement décroissante depuis 1978. Ce sont en 1978, 48.1% des recrues qui considèrent être originaires d'une ville ou de ses faubourgs et 44.7% en 1996. Au cours de la même période, ce sont les lieux-types villageois qui varient le plus : le village campagnard dégringole alors que le village à proximité de la ville grimpe. Il est frappant de constater que cette appréciation subjective et spécifique à une certaine population transcrit directement le mouvement de l'urbanisation tel qu'il est décrit par les données statistiques : l'urbanisation touche de plus en plus les régions rurales et dans le même temps, les populations migrent des villes vers les communes périurbaines.Source : d'après Emil Walter-Busch, 1988, adapté par Schuler, 1999.

Ce qui est intéressant, c'est la perception du périurbain. Ces données donnent une information décisive sur la perception des changements en cours[4]. La migration de population d'une campagne rurale vers les faubourgs de la ville est perçue comme un déplacement du rural vers un autre rural plus proche de la ville et non comme un passage du rural vers l'urbain. Dans la même logique, la migration du centre vers la périphérie de la ville est perçue comme une migration vers le rural et pas comme un déplacement intra-urbain. « Les chiffres globaux font ressortir une diminution constante de la référence campagnarde sans pour autant augmenter la part de l'urbain proprement dit » (Schuler, 1999).

Ainsi, ce que la statistique officielle traduit comme périurbanisation, ces recrues le perçoivent, si non comme campagne, du moins comme situation hors la ville.

**Les désirs de logement.**



Walter-Busch demande également aux recrues en 1978 et en 1987 où elles souhaiteraient habiter et confronte ensuite perception et désirs en matière de lieu d'habitation. Le village proche de la ville attire le plus fort pourcentage des recrues (38.2% en 1978, 37.2% en 1987), suivi pratiquement à égalité du village campagnard (respectivement 15.3 et 14.7%) et de la petite ville (14.6 et 16.5%). Le centre d'une grande ville bien qu'en progression demeure en dernière position (5.4 en 1978 et 7% en 1987).

| Perception du lieu d'origine | | Lieu d'habitat souhaité | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Centre d'une grande ville | Faubourg d'une grande ville | Ville moyenne | Petite ville | Station touristique | Village à proximité d'une ville | Village campagnard |
| Centre d'une grande ville | 1978<br>1987 | 22.9<br>28.2 | 23.2<br>22.4 | 8.6<br>9.6 | 7.7<br>9.7 | 7.1<br>4.4 | 22.3<br>19.5 | 8.1<br>6.1 |
| Faubourg d'une grande ville | 1978<br>1987 | 7.6<br>11.0 | 24.3<br>25.3 | 7.5<br>9.1 | 11.9<br>13.8 | 7.2<br>4.3 | 32.9<br>29.7 | 8.5<br>6.8 |
| Ville moyenne | 1978<br>1987 | 7.1<br>9.6 | 10.1<br>10.2 | 29.3<br>35.4 | 15.0<br>16.4 | 7.2<br>3.8 | 24.4<br>20.3 | 6.9<br>4.3 |
| Petite ville | 1978<br>1987 | 4.2<br>5.6 | 6.6<br>7.0 | 10.1<br>12.4 | 36.6<br>41.7 | 7.6<br>5.1 | 26.9<br>23.4 | 8.0<br>4.9 |
| Village à proximité d'une ville | 1978<br>1987 | 2.2<br>3.4 | 3.3<br>3.8 | 4.6<br>4.9 | 11.5<br>12.5 | 8.5<br>5.5 | 56.2<br>56.1 | 13.7<br>13.8 |
| Village campagnard | 1978<br>1987 | 2.3<br>2.1 | 3.4<br>2.8 | 3.6<br>2.9 | 9.7<br>8.4 | 9.7<br>6.2 | 38.1<br>35.0 | 33.1<br>42.5 |
| Ville touristique | 1978<br>1987 | 3.0<br>3.1 | 4.6<br>3.6 | 4.3<br>3.7 | 11.6<br>13.9 | 38.9<br>36.4 | 24.3<br>25.0 | 13.3<br>14.4 |
| À l'étranger | 1978<br>1987 | 17.9<br>22.8 | 15.8<br>19.0 | 7.9<br>7.9 | 10.0<br>10.8 | 5.9<br>4.5 | 24.9<br>22.8 | 17.6<br>12.2 |
| Total | 1978<br>1987 | 5.4<br>7.0 | 9.2<br>9.3 | 8.0<br>8.9 | 14.6<br>16.5 | 9.3<br>6.3 | 38.2<br>37.2 | 15.3<br>14.7 |

Figure 3 : Désirs en matière de lieu d'habitat (en %). Source : d'après Walter-Busch, 1988.

La confrontation entre la représentation du lieu d'habitat et la localisation souhaitée de celui-ci est instructive. Les recrues se déclarant originaires de villages proches de la ville sont en majorité, et avec une grande stabilité, satisfaits de leur lieu d'habitat (56.2% en 1978 contre 56.1% en 1987). Très peu souhaitent habiter le centre d'une grande ville (2.2 puis 3.4%) et choisissent plus volontiers la petite ville et le village campagnard. Les chiffres sont plus mitigés pour le centre de la ville. Si de plus en plus de recrues, y résidant déjà, souhaitent y demeurer (22.9% en 1978 et 28.2% en 1987), elles choisiraient également volontiers la banlieue ou le village périurbain. Le phénomène est encore plus marqué pour les recrues de la banlieue qui souhaitent dans une très large proportion migrer dans un village périurbain (32.9% en 1978 et 29.7% en 1987). Ces données montrent que si la grande ville attire de plus en plus, c'est le village proche de la ville qui correspond le mieux aux désirs de cette population.Source : d'après Walter-Busch, 1988.

En 1996, la question quant aux désirs de localisation du logement n'a malheureusement pas été posée. Cependant, une enquête avec à peu près les mêmes questions a par la suite été réalisée auprès d'un échantillon plus restreint

mais cette fois-ci représentatif de la population suisse[5].

Ces données, si elles montrent une constante augmentation des centres urbains dans les localisations souhaitées, montrent aussi la faiblesse relative de ce désir : 4% en 1994, puis 12% en 2001. Elles font également apparaître l'importance croissante du village périurbain dans la perception et surtout dans les désirs. Cette enquête, tout comme celle réalisée par Walter-Bush, fait ressortir une diminution continue de la référence au village campagnard sans un réel report sur la ville (Compagnon, Kaufmann, 1994).

| année | Centre grande ville | Grande ville | Faubourg d'une grande ville | Ville moyenne | Petite ville | Village proche de ville | Village rural | Station touristique | Pas de réponse |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1994 perc. | 5 | 5 | 15 | 11 | 14 | 19 | 29 | 1 | 1 |
| 1994 désir | 4 | 4 | 14 | 9 | 11 | 26 | 27 | 3 | 2 |
| 1998 perc. | 9 | 4 | 17 | 13 | 17 | 25 | 13 | 2 | - |
| 1998 désir | 9 | 4 | 16 | 10 | 15 | 30 | 12 | 4 | - |

| | Faubourg d'une grande ville | Grande ville | Petite ville | Village |
|---|---|---|---|---|
| 2001 loc. | 18 | 14 | 19 | 48 |
| 2001 désir | 17 | 12 | 16 | 54 |

Figure 4 : Perception et désir en matière de cadre de vie en 1994, 1998 et 2001 (en %). Source : Gfs-Institut, Univox.

Ces enquêtes reflètent l'image d'une Suisse considérée mais également désirée comme un pays encore très marqué par la séparation territoriale entre ville et campagne. Le continuum urbain des agglomérations de la Suisse urbaine n'est pas du tout perçu par les populations interrogées.

## Une ville discrète ?

Les caractéristiques physiques du pays participent sans doute largement à ce « déni urbain ». Disposant d'un territoire restreint par rapport à ses voisins européens (41 000 kilomètres carrés soit moins du dixième de la superficie de la France), la Suisse est pour plus de la moitié occupée par les lacs, les forêts, les hautes montagnes et les pâturages. A ces zones naturelles ou semi-naturelles, s'ajoutent des zones agricoles qui occupent à elles seules un quart du territoire total[6]. Les zones déjà construites ne représentent que 6 à 8% (Ofs, 1996) du

territoire total de la Suisse. Cette faible empreinte peut surprendre étant donné la forte population urbaine concernée. Pourtant, il faut garder à l'esprit le fait que si l'urbanisation est un phénomène qui se généralise et s'étend, la concentration sur un territoire restreint d'une population importante demeure une de ses principales caractéristiques. En outre, la Suisse doit son taux d'urbanisation croissant à une définition de l'urbain qui privilégie non plus seulement des caractéristiques morphologiques comme la continuité du bâti mais également des éléments fonctionnels, tel que les mouvements pendulaires. Une commune est rattachée à une agglomération si 1/6$^{e}$ au moins de sa population active travaille dans le noyau central de l'agglomération (Schuler, 1994). Ainsi, une commune pourra conserver une apparence très rurale tout en faisant intégralement partie d'une aire urbaine en raison du lieu de travail de ses habitants.

L'urbanisation dense de la Suisse est principalement située dans la région du Plateau suisse et ne comprend que quelques grandes agglomérations parmi lesquelles Zurich domine largement. A ces centres principaux, s'ajoutent une multitude de centres plus petits, de bourgs et de villages qui, même s'ils appartiennent aux régions urbaines, sont séparés les uns des autres par des aires agricoles ou semi-naturelles. Ces formes d'urbanisation dominantes ajoutées à une topographie particulière rendent finalement la montagne, la campagne, les villages ruraux géographiquement très proches quel que soit l'endroit de Suisse où l'on se situe. Cette proximité est également visuelle dans le sens où même depuis le centre des plus grandes cités, telles Zurich, Bâle, Genève, les montagnes et la campagne sont pratiquement toujours visibles. La nature est véritablement omniprésente depuis les villes suisses[7].

## Du peu d'attrait de se dire ville : l'exemple de Schwyz.

L'histoire culturelle de la Suisse permet également d'expliquer les réticences actuelles à accepter le caractère urbain du pays. Ce passage, extrait d'un article écrit par le secrétaire communal de Schwyz (Marty, 2000), capitale du canton du même nom est assez emblématique de ce point de vue :

« *[…] la bourgade a résisté avec bonheur aux pressions du temps et de l'homme. En continuité avec son passé, Schwyz se présente à l'observateur moderne comme une agglomération aérée, une mosaïque de quartiers résidentiels, de villages et de hameaux entremêlés de champs et de prés entourant son petit centre historique. […] cette singularité n'est pas la moindre des raisons qui pousse les Schwyzois à continuer de parler de village et à refuser le prestige que conférerait à Schwyz le statut de ville, un terme teinté à leurs yeux de connotations négatives. Malgré sa contribution significative à l'histoire, Schwyz n'a de fait jamais été, ni voulu être, une capitale constitutionnelle*. »

Ce texte illustre deux phénomènes : d'une part un décalage entre la statistique officielle pour laquelle Schwyz est une ville et la perception qu'en a ce responsable locale et d'autre part, l'idée que des représentations négatives associées à la ville puissent expliquer, et de fait justifier, la pérennité de ce décalage. On touche du doigt le cœur du problème de la représentation de la ville en Suisse. L'exemple est révélateur parce qu'il illustre toute l'ambiguïté de la définition de la Suisse urbaine. Schwyz possède tous les attributs qui font d'elle un centre urbain. Elle est considérée officiellement comme la ville-centre d'une agglomération de 24 059 habitants au recensement de 2000. En tant que chef-lieu du canton, la ville de Schwyz accueille toute l'administration cantonale, et des infrastructures d'enseignement comme une école de commerce et une école normale. C'est aussi un centre tertiaire et industriel (siège de la société Victorinox, productrice du fameux couteau suisse). En raison d'une fiscalité avantageuse, de nombreuses entreprises y ont leur siège.

Mais l'évidence des chiffres ne correspond pas forcément à une réalité vécue ou perçue. Si l'on s'arrête sur l'aspect extérieur de la cité de Schwyz, on y reconnaît plus difficilement les attributs de la ville. Schwyz tranche par sa faible densité, sa structure éparpillée en plusieurs bourgs et fermes isolées. Des champs cultivés et des vergers séparent les différentes parties de la ville et ses faubourgs. Schwyz n'a jamais eu de mur d'enceinte. Les constructions se sont étendues sur un espace où ville et campagne ne sont pas clairement identifiées. En 1906, les auteurs du *Dictionnaire géographique de la Suisse* remarquaient déjà que l'absence de rempart donne à la ville un aspect villageois malgré les groupes

plus ou moins importants de maisons (Knapp, Borel, 1906, p. 590). Actuellement encore cet aspect demeure. On n'est pas vraiment éloigné à Schwyz du modèle du Village Suisse présenté de l'Exposition nationale suisse de 1896, figure anti-urbaine incontournable de l'imagerie helvétique (Crettaz, 1987 ; Salomon, 1998).

D'un point de vue historique, la commune de Schwyz n'a jamais été une ville, dans le sens où on l'entendait sous l'Ancien régime (avant 1798), c'est-à-dire une cité aristocratique qui dominait politiquement les campagnes. Comme dans d'autres cantons alpestres de la Suisse, par exemple Uri ou Unterwald, Schwyz constituait sous l'Ancien régime une république avec un système politique fondé sur une démocratie directe et des assemblées de tous les citoyens ( *Landsgemeinde)*. Le pouvoir politique appartenait à la bourgeoisie, mais celle-ci n'était pas urbaine. Aussi les paysans ont-ils toujours été affranchis de toute domination citadine.

Ces remarques permettent de mieux comprendre les réflexions du secrétaire communal. Le village est, historiquement, culturellement, politiquement et morphologiquement, l'image la plus juste pour cette localité. La représentation statistique, tout aussi légitime, est celle d'une ville. Mais ni l'une, ni l'autre de ces représentations n'est erronée. C'est là toute l'ambiguïté de la Suisse contemporaine.

## La non reconnaissance de la ville en tant qu'objet politique particulier.

Le fédéralisme participe également à cette non reconnaissance urbaine. Même si la nouvelle Constitution fédérale offre une place inédite aux villes et agglomérations urbaines[8], les villes ne sont toujours pas considérées comme un échelon particulier dans la hiérarchie institutionnelle helvétique. Alors même que les villes et les agglomérations en Suisses constituent le moteur économique du pays, elles conservent le même statut et les mêmes capacités d'actions que toutes les autres communes de suisses. La Suisse est l'un des très rares États européens à n'avoir pas modifié les institutions locales en vue de les adapter au développement des régions urbaines. Un cadre institutionnel spécifique permettrait pourtant de gérer plus efficacement les problèmes

particuliers que rencontrent les agglomérations urbaines. Leur fragmentation institutionnelle en communes autonomes, chacune jalouse de leurs prérogatives, rend difficile toute coordination effective de l'urbanisation ou des transports et toute décision relative à la répartition des charges financières. Fribourg est probablement le seul canton à s'être doté d'une loi sur les agglomérations. Cependant, aucune structure de ce type n'a pu encore être créée. Dans le canton de Vaud, une telle législation est en gestation depuis le milieu des années 1990. La création d'un nouvel échelon politique, notamment autour de Lausanne se heurte à l'hostilité des communes périurbaines qui craignent une perte de souveraineté et l'emprise démesurée de la ville-centre sur « ses campagnes » (Salomon Cavin, 2003, p. 149-157). Les cantons voient quant à eux d'un mauvais œil toute initiative visant à donner aux villes et aux agglomérations suisses un statut qui conduirait pour eux à une perte de souveraineté.

Cette stabilité du cadre institutionnel de planification et de gestion du fait urbain en Suisse nuit à une prise en compte efficace du problème des villes en Suisse et contribue à perpétuer l'image d'une Suisse des cantons, alors même que les grandes villes de Suisse et leurs agglomérations dépassent tant du point de vue économique que territoriale les dimensions cantonales.

## Conclusion –Discussion.

Deux visions contradictoires de la Suisse urbaine se détachent, entre omniprésence et presque absence. C'est la Suisse rurale qui demeure valorisée alors que les tenants d'une Suisse urbaine cherchent encore le bon message pour convaincre. Pour l'heure, aucun concept ne fait l'unanimité dans la recherche. L'état des savoirs sur la ville et l'urbain en Suisse est hétérogène et non consensuel. Et pourtant, les promoteurs de cette Suisse urbanisée se rejoignent largement sur leur conception de l'urbain aujourd'hui. L'idée générale est que la ville est désormais coextensive au territoire et que les limites entre ville et campagnes s'estompent aussi bien physiquement que socialement. L'abondance de terminologies nouvelles pour qualifier le fait urbain suisse[9] témoigne à la fois de la difficulté à désigner une dynamique socio-spatiale inédite et de la volonté des chercheurs de modifier radicalement les concepts

utilisés. Chacun de ces concepts tente de capter la réalité urbaine par la mise en lumière de ses caractères les plus diagnostiques (au sens taxinomique du terme). Le problème est que l'abondance de termes, dont les contenus se chevauchent sans se recouper complètement, si elle entretient le débat, ne permet pas forcément de le clarifier (syndrome de la Tour de Babel). Un mot nouveau n'a d'intérêt que s'il transforme notre regard. Un message cohérent sur la ville en Suisse est d'autant plus difficile à édifier que les acteurs de la recherche ne parlent pas la même langue (au sens propre comme au sens figuré dans le cas suisse).

Le cas suisse nous permet de discuter de la pertinence des notions de ville et de campagne et de l'opposition rural-urbain. L'évolution récente de l'urbanisation tend à gommer la distinction ville campagne. Ces concepts ont perdu leur signification tant sociale que spatiale. Les limites de la ville se perdent dans un territoire urbain en continue, encore reconnaissable à son aspect physique aux abords des agglomérations et, presque uniquement, identifiable aux caractéristiques de sa population lorsque l'on s'en éloigne.

Cependant, l'obsolescence de l'opposition ville-campagne/rural-urbain en tant que catégories d'analyse de la réalité socio-spatiale ne doit pas masquer sa persistance en terme de représentations sociales. Tant les enquêtes réalisées auprès des recrues que l'exemple de Schwyz montrent que l'opposition ville campagne constitue toujours un « prêt à penser » le territoire. Ville et campagne servent toujours à décrire la réalité. Ils induisent également des schémas de conduite et d'action. Malgré les changements, cette persistance confirme la pertinence de ces catégories en tant que cadre d'analyse[10].

De notre point de vue, la persistance de cette opposition ville-campagne ne constitue un problème que dans la mesure où elle fondée sur une image négative de la ville et un idéal fantasmé de campagne. Que ce soit en Suisse ou ailleurs en Europe, les représentations anti-urbaines trouvent traditionnellement leur source dans l'idéalisation d'un monde rural opposé aux maux de la société et de l'environnement urbains. Le genevois Rousseau est sans doute l'un des inventeurs au 18$^{e}$ siècle de cette imagerie anti-urbaine transnationale, au sein de laquelle le paysage suisse joue un rôle emblématique.

L'exemple de Schwyz nous rappelle qu'en Suisse, l'opposition ville campagne a également une dimension politique. La démocratie suisse est née d'une victoire des campagnes contre la domination urbaine[11]. Cette caractéristique de l'histoire nationale semble encore aujourd'hui marquer une opposition entre villes ayant été dominantes et communes ayant été dominées.

Tant cette nature fantasmatique que cet héritage politique, que perpétue le fédéralisme, ont des conséquences néfastes. D'un côté, la Suisse se périurbanise par désir de village. De l'autre, la méfiance vis-à-vis des villes en Suisse rend toujours difficile toute décision qui leur soit favorable (Leuenberger, 2001).

À défaut de faire admettre que la Suisse est désormais majoritairement urbaine, il est important de faire évoluer cette opposition ville-campagne parce le processus de périurbanisation n'est pas viable. Il est non seulement synonyme de gaspillage environnemental et de pollutions, mais également un puissant générateur d'exclusion sociale. En comparaison internationale, les caractéristiques dont peut se prévaloir la Suisse urbaine sont encore relativement avantageuses mais les centres urbains suisses ne sont pas exempts de déséquilibres : les villes sont asphyxiées par le trafic, elles concentrent des populations dites difficiles et ne peuvent plus faire face financièrement aux tâches économiques, sociales et culturelles qui leur incombent (voir notamment, Conseil fédéral, 2001).

Pour enrayer ce processus, on peut en tout cas essayer de le rendre conscient ; c'est que tentent de faire les différents protagonistes de la Suisse urbaine. « *Ce n'est pas en rêvant de campagne qu'on construit des villes de qualité* » peut-on lire dans la Charte de l'association Métropole Suisse (Rellstab, 2002). Mais donner à voir ne suffit pas, il faut aussi donner envie d'autre chose. Si l'on cherche une image du territoire stimulant d'autres comportements, il n'est pas très heureux d'écraser l'opposition ville-campagne sous le poids d'un urbain omnipotent et ubiquiste. Plutôt que d'effacer l'opposition ville-campagne, il faut sans cesse insister sur les travers du périurbain simili campagne et sur les qualités de vivre en ville-centre, et perpétuer ainsi, en l'inversant, cette opposition qui a montré sa résistance aux changements et son efficacité à

influencer les comportements.

*Remerciements.* je remercie Martin Schuler (Ladyt, Épfl) pour les informations concernant les enquêtes de Emil Walter-Bush ainsi que Jacques Macquat (Ceat, Épfl), inventeur de l'expression « déni urbain ».

*Illustration:* Émilienne Farny, « Le Bonheur suisse », acrylique sur toile, 1972, 70×100 cm, propriété de l'artiste.

## Résumé

Le regard porté sur le territoire suisse est aujourd'hui loin d'être univoque. D'un côté, l'image d'une Suisse urbaine diffusée par des chercheurs, des associations qui militent en faveur des villes et par les offices fédéraux de statistique et d'aménagement du territoire. De nouvelles données et analyses sur le fait urbain ont permis le renouvellement de l'image de la ville en Suisse surtout considérées jusque-là pour leur impact négatif sur le territoire. Les villes sont devenues parties intégrantes de la politique de la Confédération au travers du concept du Réseau de villes suisses puis dans le cadre de la politique fédérale des agglomérations. Deux visions extrêmes de la Suisse urbaine s'opposent actuellement : l'une est une projection de la Suisse comme métropole, un territoire urbain multipolaire où les villes sont étroitement interconnectées, l'autre insiste sur l'importance de l'agglomération zurichoise comme seule réelle métropole de la Suisse.

D'un autre côté, toutes ces interprétations de la Suisse urbaine cohabitent avec des représentations bien moins urbaines du territoire. La perception subjective de l'urbanisation par de jeunes recrues de même que leur désir en matière de logement reflètent l'image d'une Suisse considérée mais également désirée comme un pays encore très marqué par le rural. L'importance physique de la Nature, des lacs, des forets, des montagnes et des champs participe certainement de cette image peu urbaine du pays. Encore actuellement, des villes, à l'exemple de Schwyz, peuvent avoir conservé un aspect très villageois. Enfin, la stabilité des institutions politiques entretient également ce déni urbain.

Ces deux visions contradictoires du territoire suisse, de même que les dissensions chez les tentants de la Suisse urbaine, permettent en conclusion de discuter la pertinence actuelle de l'utilisation de l'opposition ville-campagne.

## Notes

[1] Zurich a parfois rechigné à un tel privilège. C'est ce que souligne Yvette Jaggi, ancienne syndique de Lausanne et ancienne présidente de l'Union des villes suisses dans un article intitulé : « Zurich une ville (trop) modeste » (Jaggi, 1999).

[2] Environ 87 000 recrues (jeunes débutant leur service militaire) provenant de toutes les régions de Suisse ont participé à cette enquête. L'enquête n'est pas représentative de la population suisse dans son ensemble mais constitue une bonne illustration de l'évolution de la perception de l'urbanisation par des suisses d'une vingtaine d'années. Pour limiter le biais lié au fait qu'il s'agit de jeunes hommes suisses faisant leur service militaire, Emil Walter Bush rajoute un échantillon de filles et de jeunes hommes n'ayant pas fait leur service militaire, appartenant à la même tranche d'âge, mais uniquement en 1996.

[3] La question et les réponses proposées étaient : « Comment pourriez-vous caractériser l'endroit où vous avez passé la plus grande partie de votre jeunesse ? ». 1 – Centre d'une des grandes villes suisses suivantes : Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne ; 2 – Quartier extérieur ou banlieue (jusqu'à 15 km du centre) d'une des grandes villes ci-dessus ; 3 – Ville suisse de grandeur moyenne (de 30 000 à 100 000 habitants environ); 4 – Petite ville suisse de 10 000 à 30 000 habitants environ ; 5 – Station de tourisme dans une région de montagne de la Suisse ; 6 – Commune rurale de Suisse ou village à proximité d'une ville (jusqu'à 15 km d'une petite ville, moyenne ou grande) ; 7 – Commune rurale de Suisse ou village en pleine campagne ; 8 – Domicile à l'étranger.

[4] La façon dont les questions étaient posées donnait en effet la possibilité aux recrues dont le lieu d'origine était à moins de 15 kilomètres d'une grande ville de donner deux réponses : quartier extérieur ou banlieue (réponse 2) ou village à

proximité d'une ville (réponse 6).

[5] Gfs-Institut de recherches, Programme de recherches Univox, Zurich. Enquêtes sur le logement de 1994, 1998 et 2001 réalisées auprès d'un échantillon représentatif de 700 personnes en Suisse. Les lieux proposés sont réduits à quatre pour l'enquête réalisée en 2001.

[6] Les zones agricoles ont une importance physique mais également symbolique très importante en Suisse en tant que garante de l'approvisionnement du pays en temps de guerre. Le principe constitutionnel d'autosuffisance alimentaire a largement conditionné la politique d'aménagement du territoire puisqu'il a obligé chaque canton à préserver des ceintures agricoles importantes (les « surfaces d'assolement ») notamment autour des centres urbains. Le principe d'autosuffisance alimentaire n'apparaît plus dans la nouvelle constitution fédérale de 1999 mais la définition des surfaces s'assolement demeure une tâche prioritaire de l'aménagement du territoire (Ordonnance sur l'aménagement du territoire du 28 juin 2000, chapitre 4).

[7] La réciproque est également vérifiée. On n'est jamais loin en Suisse des zones urbanisées.

[8] Les termes de ville et d'agglomération sont inscrits depuis 1999 à l'article 50 de la Constitution fédérale. « Art 50 […] (2) La Confédération tient compte des conséquences éventuelles de son activité pour les communes. (3) Ce faisant, elle prend en compte la situation particulière des villes, des agglomérations urbaines et des régions de montagne » (Constitution fédérale de la Confédération Suisse, du 18 avril 1999). L'article fait des grandes villes les interlocuteurs directs de la Confédération alors que jusque là seuls les cantons pouvaient jouer ce rôle. Remarquons que le constituant ne se hasarde à mentionner les agglomérations urbaines qu'en étroite relation avec les régions de montagnes.

[9] Parmi les termes souvent cités, on trouve notamment : l'urbain, la métropole, l'aire métropolitaine, la Métapolis, la mégalopole, l'hyperville, *Stadtland*, *Zwischenstadt* ou encore *Cità diffusa*. .

[10] Voir les travaux de l'observatoire des rapports entre le rural et l'urbain (notamment : Mathieu, Robert, 1998).

[11] Le régime politique du fédéralisme, initié par la Constitution de 1848, aboutit à un complet renversement du pouvoir politique par rapport à la Suisse de l'Ancien Régime. Il constitue l'aboutissement d'une triple poussée révolutionnaire (1798, 1830, 1848) principalement liée au soulèvement des campagnes contre l'assujettissement des villes. L'historien François Walter souligne l'importance du climat anti-urbain pour apprécier la tournure des événements révolutionnaires qui jalonnent le 19e siècle en Suisse. La composante anti-urbaine est en particulier essentielle pour comprendre les projets territoriaux des révolutionnaires de la République helvétique dont le but était de rabaisser les villes ci-devant souveraines. L'imaginaire spatial qui en ressort tend à distinguer une Suisse rurale vertueuse et la Suisse corrompue des grandes cités (Walter, 1990).

## Bibliographie

Michel Bassand, *Métropolisation et inégalités sociales*, Lausanne, Ppur, 1997.

Michel Bassand, « La métropole suisse n'est pas un projet, elle existe déjà », *Le Temps*, mars, 2002.

Lucius Burckhardt, Max, Frisch, Markus, Kutter, « Achtung die Schweiz », *Gesammelte Werke in zeitlicher,* Frankfurt, [1955], 1976, p. 293-339.

Anne Compagnon, Vincent Kaufmann, *La ville mal aimée*, Adliswil, Lausanne, GIS – forschungsinstitut, Irec – Épfl, 1994.

Conseil fédéral, *Rapport sur les grandes lignes de l'organisation du territoire suisse du 22 mai 1996*, Berne, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de l'aménagement du territoire, 1996.

Conseil fédéral, *Politique des agglomérations de la Confédération*, Berne, 2001.

Bernard Crettaz, « Un si joli village, essai sur un mythe helvétique », *Histoire et société contemporaine*, Genève, 6, 1987, p. 5-18.

Alain Cudet, Daniel Marco, *Réponse des associations « Genève : cinq cent mètres de ville en plus » et « Lausanne 1837 » à la Consultation sur l'Organisation du territoire en Suisse – Grandes lignes du développement souhaité*, s.l, s.e, 27 avril 1995 (archives de l'Ofat boite 070.07, volume 49).

Pier-Giorgio Gerosa, Michel Bassand, Jean-Bernard Racine, « L'urbain et l'idéologie », *Les enjeux de l'urbanisation : Agglomerationsprobleme in der Schweiz*, Berne, Peter Lang, 1988, p. 115-133.

Hansruedi Hitz, Roger Keil, Ute Lehrer, Klaus Ronneberger, Christian Schmidt, Richard Wolff, (ed.), *Capitales fatales : Urbanisierung und Politik in den Finanzmetropolen Frankfurt und Zurich*, Zurich, Rotpunkt, 1995.

Yvette Jaggi, « Zurich, la cité (trop) modeste », *Domaine Public,* n°1379, 1999.

Yvette Jaggi, « Cohésion nationale, Zurich en solo », *Domaine Public,* n°1444, 2000.

Yvette Jaggi, « Réconcilier les Suisses avec leurs villes plutôt que les enfermer dans la « Métropole » », *Le Temps*, mars, 2002.

Charles Knapp, Maurice Borel, *Dictionnaire géographique de la Suisse*, Neuchâtel, Attinger frères Editeurs, Tome IV, 1906.

Moritz Leuenberger, « Plaidoyer pour une Suisse urbaine », *Die Stadt-les villes*, 6, 2001, p. 9-11.

Jean-Philippe Leresche, Dominique Joye, Michel Bassand, *Métropolisation, interdépendances mondiales et implications lémaniques,* Genève, Georg, 1995.

Bruno Marty, « Schwyz – entre tradition et modernisme », *Die Stadt-les villes*, 3, 2000, p. 8-9.

Office fédéral de la statistique, *Statistiques suisses de la superficie. Résultats par commune 1979/85 et 1992/97*, Berne, 1996.

Nicole Mathieu, Michel Robert, « Pourquoi un observatoire des rapports urbain/rural ? », *4 pages*, Observatoire des rapports entre rural et urbain, décembre, 1998.

Ursulla Rellstab, *Métropole Suisse, Charte pour l'avenir d'une Suisse urbaine,* Zurich, Association Métropole Suisse, 2002.

Martin Rotach, *Aménagement national suisse, Conception directrice de l'aménagement du territoire CK73*, Berne, Dfjp, 1973.

Saskia Sassen, *The Global City : New York, London, Tokyo*, Princeton, Princeton University Press, 1991.

Joëlle Salomon, « Les suisses et la ville : un rapport ambigu, illustré par les expositions nationales », *Acta Geographica*, ii, 114, 1998, p. 33-48.

Joëlle Salomon Cavin*, Représentations anti-urbaines et aménagement du territoire en Suisse. La ville : perpétuelle mal-aimée ?,* Lausanne, École polytechnique fédérale de Lausanne, thèse, 2003.

Martin Schuler, *Die Raumgliederungen der Schweiz, Les niveaux géographiques de la Suisse*, Berne, Office fédéral de la statistique, 1994.

Martin Schuler, Michel, Bassand, *La Suisse une métropole mondiale ?*, Lausanne, Irec, Rapport de recherche n° 54, 1985.

Martin Schuler, *Régionalisation et urbanisation : des concepts convergents ?*, Lausanne, École polytechnique fédérale de Lausanne, thèse, 1999.

Walter François, « Échec de la départementalisation : les découpages administratifs de la République helvétique (1798-1803) », *Revue Suisse d'histoire*, 40, 1990, p. 67-85.

François Walter, *La Suisse urbaine, 1750-1950,* Carouge-Genève, éditions Zoé, 1994.

François Walter, « Cinquante ans d'aménagement du territoire en Suisse? Quelques questions aux acteurs », *DISP*, 127, 1996, p. 35-40.

Emil Walter Busch, *Entwicklung der Lebensqulität in der Schweiz 1978-1987*, Aarau, Sauerländer, 1988.

Emil Walter Busch, *Regionale Lebensqualität in der Schweiz*, Aarau, Sauerländer, 1997.